



Orléans, mardi 3 février 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 6 février 2015

La concertation sur le numérique à l'école réunira la communauté éducative, les collectivités territoriales, les associations et les partenaires de l'école

Dans la perspective de la généralisation du numérique à l'École annoncée par le Président de la République, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche poursuit le déploiement de sa stratégie numérique et lance une grande concertation nationale qui se déroule du 20 janvier au 9 mars 2015.

L'académie d'Orléans-Tours réunira tous les acteurs concernés lors de trois réunions de concertation qui auront lieu le **vendredi 6 février de 9h30 à 12h30** :

- **au Canopé d'Orléans** pour les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir
- **au lycée des métiers de l'Hôtellerie à Blois** pour les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire
- **à l'ESPE de Châteauroux** pour les départements de l'Indre et du Cher

Plusieurs projets numériques développés dans les écoles et établissements seront présentés (voir programme ci-joint) puis les participants prendront part à des ateliers organisés autour des cinq thématiques :

- le numérique, les apprentissages et la réussite de tous les élèves
- le numérique, renouvellement et diversification des pratiques pédagogiques et éducatives
- le numérique et les compétences de demain
- le numérique et la réduction des inégalités
- le numérique, un facteur d'ouverture de l'école à son territoire et à son environnement.

Ils réfléchiront collectivement pour dégager un ensemble de pistes d'actions qui pourront être menées au niveau local voire national.

Info +

La concertation se passe aussi sur internet, un questionnaire est en ligne pour recueillir l'avis de tous :

www.questionnaire.ecolenumerique.education.gouv.fr

De même qu'un espace forum pour échanger et débattre :

www.forum.ecolenumerique.education.gouv.fr

Une « conférence nationale sur le numérique à l'École » viendra clôturer cette concertation en avril prochain.

Retrouvez toutes les informations relatives à la concertation sur le site de l'académie :

http://www.ac-orleans-tours.fr/vie_numerique/ecole_numerique/concertation_nationale/